



Province de Québec
MRC de Bécancour
Municipalité de Sainte-Françoise

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT 32-2023 CONCERNANT LA TARIFICATION POUR LES BIENS ET SERVICES MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée de ce qui suit :

Que, lors d'une séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Françoise tenue le 1^{er} août 2023, le règlement #32-2023 remplaçant le règlement #15-2020 concernant la tarification des biens et services municipaux a été adopté.

Donné à Sainte-Françoise, ce 7 août 2023.


Carine Neault, greffière-trésorière

**Certification de publication
(articles 335 et 346 du Code municipal)**

Je, soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Françoise, MRC de Bécancour, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Sainte-Françoise, ce 7 août 2023.


Carine Neault, greffière-trésorière